

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 133 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Jean-Pierre RAVOUX - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Lachraf TIMEZOUIKHT - Gérard BISMUTH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Albert LAPEYRE - François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Bruno GILLES représenté par Martine VASSAL - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUl représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Renaud MUSELIER représenté par Laure-Agnès CARADEC - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Gerard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Antoine LORENZI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM.

Signé le 28 Juin 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

#### **RNOV 008-441/13/CC**

### **■ Attribution d'une subvention à l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse pour les Etats Généraux du Logement 2013**

#### **DHCS 13/9724/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Conseil de Communauté a délibéré le 10 décembre 2010 pour lancer la révision du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Marseille Provence Métropole ; il a adopté le 14 décembre 2012 le deuxième Programme Local de l'Habitat de la Communauté Urbaine. Pour la démarche d'élaboration de ce document, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a souhaité engager la concertation la plus large possible avec l'ensemble des acteurs du logement. Marseille Provence Métropole s'est appuyée sur l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse qui lui avait proposé en 2011 de mobiliser des Etats Généraux du Logement, démarche déjà engagée dans d'autres régions par d'autres Associations Régionales, l'Union Sociale pour l'Habitat assurant en quelque sorte la promotion et la coordination de cette démarche.

De mai à septembre 2011, des ateliers ont permis à près de 140 acteurs de l'habitat de traiter :

- du développement de l'offre de logements,
- de l'amélioration des parcours résidentiels et des conditions de vie,
- et de la mobilisation des acteurs.

Ces rencontres qui ont permis d'alimenter le contenu du projet du Programme Local de l'Habitat 2012-2018, ont été restituées le 7 octobre 2011 devant les élus et le Président de la Communauté Urbaine. Le diagnostic de la problématique du logement au sein de la Communauté Urbaine a été mis en évidence, et de nombreuses propositions de qualité ont été retenues pour être intégrées à la politique de l'habitat conduite par Marseille Provence Métropole :

- la mise en place de garanties d'emprunt,
- la création d'un dispositif de soutien au bail à réhabilitation,
- la création d'un Fonds d'Innovation pour l'Habitat.

Ainsi que la pérennisation des Etats Généraux du Logement, et donc leur reconduction en continuant à s'appuyer sur l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

En 2012, la contribution de l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse a consisté à :

- prolonger sur une base territoriale, des travaux en ateliers permettant de croiser la problématique habitat développée dans le projet du Programme Local de l'Habitat 2012-2018 avec d'autres approches (développement économique, transports...) et de prendre ainsi conscience des enjeux territoriaux des bassins de vie de Marseille Provence Métropole,
- poursuivre le site « habiter-mpm.info »,
- organiser une séance plénière dans l'hémicycle de Marseille Provence Métropole le 17 septembre 2012 traitant des thèmes suivants :
  - Comment articuler habitat, développement économique et transports dans un véritable projet de territoire ?
  - Comment atteindre des objectifs de production ambitieux dans un contexte en plein bouleversement ?

**Signé le 28 Juin 2013**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013**

210 participants ont assisté à cette journée clôturée par le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et le Préfet de Région, qui a replacé la question du logement au cœur du projet de création de la métropole.

Pour 2013, la proposition de l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse se fonde sur deux volets :

- l'animation d'un atelier sur l'innovation proposé aux responsables habitat des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du département,
- l'organisation d'une rencontre à l'automne 2013 ouverte aux acteurs de l'habitat qui se déroulerait en deux temps :
  - le bilan de la première année de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (2012),
  - l'évolution du modèle économique du logement social et les questions que cela pose pour la poursuite de la production.

Le comité de pilotage des Etats Généraux du Logement de Marseille Provence Métropole, composé du Président de la Communauté Urbaine, du Vice-Président délégué au Logement Social et d'Intérêt Communautaire, du Vice-Président délégué aux Opérations d'Amélioration de l'Habitat et du Président de l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, est donc prorogé.

Le comité technique, composé de représentants de la Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale de Marseille Provence Métropole, de l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, de la Caisse des dépôts et consignations et de l'Agam, élargi en tant que de besoin, est lui aussi reconduit.

Il est donc proposé au Conseil de Communauté d'approuver le principe de continuer à poursuivre la concertation sur la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat avec les acteurs de l'habitat par le biais des « Etats Généraux du Logement », organisés par l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, et de leur attribuer pour cela une subvention de 26 000 euros. Une convention définissant les modalités de versement de cette subvention est soumise au Bureau de Communauté.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Communauté,**

##### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération RNOV 001-2486/10/CC du Conseil de Communauté du 10 décembre 2010 sur le bilan de la quatrième année du Programme Local de l'Habitat (2009) et le lancement de la démarche de révision ;
- La délibération RNOV 002-771/12/CC du Conseil de Communauté du 14 décembre 2012 adoptant le Programme Local de l'Habitat 2012-2018.

##### **Sur le rapport du Président,**

##### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

##### **Considérant**

- Qu'il convient de prolonger la démarche des Etats Généraux du Logement en 2013 pour la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat.

##### **Après en avoir délibéré :**

##### **Décide**

**Signé le 28 Juin 2013**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 01 juillet 2013**

**Article 1 :**

Est approuvé le principe de poursuivre la concertation sur la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat de Marseille Provence Métropole avec les acteurs de l'habitat par la reconduction des Etats Généraux du Logement avec l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse en 2013.

**Article 2:**

Est attribuée une subvention de 26 000 euros à l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse pour l'organisation d'Etats Généraux du Logement sur le territoire communautaire en 2013.

**Article 3 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013 de la Communauté Urbaine : Sous-Politique D 110, Nature 6574 – Fonction 824.

Pour Visa,  
La Vice-Présidente Déléguée  
Au logement social et d'Intérêt Communautaire

Samia GHALI

Pour Présentation,  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Rénover et construire une ville solidaire

Myriam SALAH-EDDINE

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI